

# 2023

# TAXE D'APPRENTISSAGE

La Plateforme Acti+ Lieusaint est dédiée à l'inclusion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap. Elle a pour vocation de les accompagner en formation, vers l'emploi et l'inclusion en milieu ordinaire ou protégé, grâce aux dispositifs : ESRP/ESPO, UEROS, ESAT, Emploi accompagné et plateforme A4+ Territoriale. Elle est composée d'un ensemble de services et d'établissements.

## PLATEFORME ACTI+ LIEUSAIN



**EMPLOI**



**HANDICAP**



**PROJET**



**INCLUSION**

**ENTREPRISE**



**FORMATION**



# Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à Acti+ Lieusaint ?

## Un investissement utile et solidaire :

En nous reversant le solde de votre taxe d'apprentissage, vous permettez à des personnes en situation de handicap d'accéder à nouveau à l'entreprise, grâce à nos formations et à l'accompagnement de nos professionnel.les.

## L'inclusion grâce à l'emploi :

Notre objectif final est l'inclusion des personnes en situation de handicap grâce à nos différentes prestations de formations et d'immersion en entreprise.

Notre plateforme répond à un parcours global du projet professionnel, en passant par de la remise à niveau ou de la formation qualifiante jusqu'à un accompagnement en entreprise avec la prestation Emploi Accompagné ou avec celle de l'Alternance Inclusive.

## Pourquoi nous faire confiance ?

Nous accompagnons des personnes en situation de handicap depuis plus de 70 ans. Nos équipes sont composées de formateur.trices et professionnel.les expert.es du handicap et de l'insertion professionnelle.

## Chiffres clés

**200** Personnes suivies sur l'ensemble Acti+ par an



**91%** De réussite aux examens



**85%** D'insertion durable



# Une nouvelle plateforme pour verser le solde de votre taxe d'apprentissage 2023 :



\*Obligation à partir de 2023 pour toutes les entreprises assujetties à la taxe d'apprentissage de choisir les établissements de formation auxquels elles souhaitent verser leur solde de la TA.

## 1 Pour utiliser SOLTEA : S'inscrire sur NET ENTREPRISES

Pas encore inscrit sur [net-entreprises.fr](https://net-entreprises.fr) ?

Inscrit à [net-entreprises.fr](https://net-entreprises.fr) mais pas à SOLTEA

Vérifiez dans la mesure du possible au sein de votre entreprise si vos collègues sont déjà inscrits. Une fois votre inscription finalisée, vous accéderez au service 24 h après la fin de votre inscription.

A partir de votre menu personnalisé, sélectionnez « SOLTÉA – Employeurs » et accédez à ce service dès le lendemain.

## 2 À partir de quand désigner les établissements de formation ?

**À partir du 25 mai**, vous pourrez désigner les montants que vous souhaitez affecter aux établissements de formation sur SOLTEA

## 3 Comment retrouver notre établissement sur SOLTEA ?

La recherche peut s'effectuer par notre **numéro Siret (423 868 835 00277)**, Raison Sociale, Code RNCP Intitulé de diplôme ainsi que par localisation.

Possibilité de recherche par critères géographiques (autour d'une ville, département ou Région)

**Le reçu libératoire est supprimé**



# L'accès à la plateforme Acti+ Lieusaint



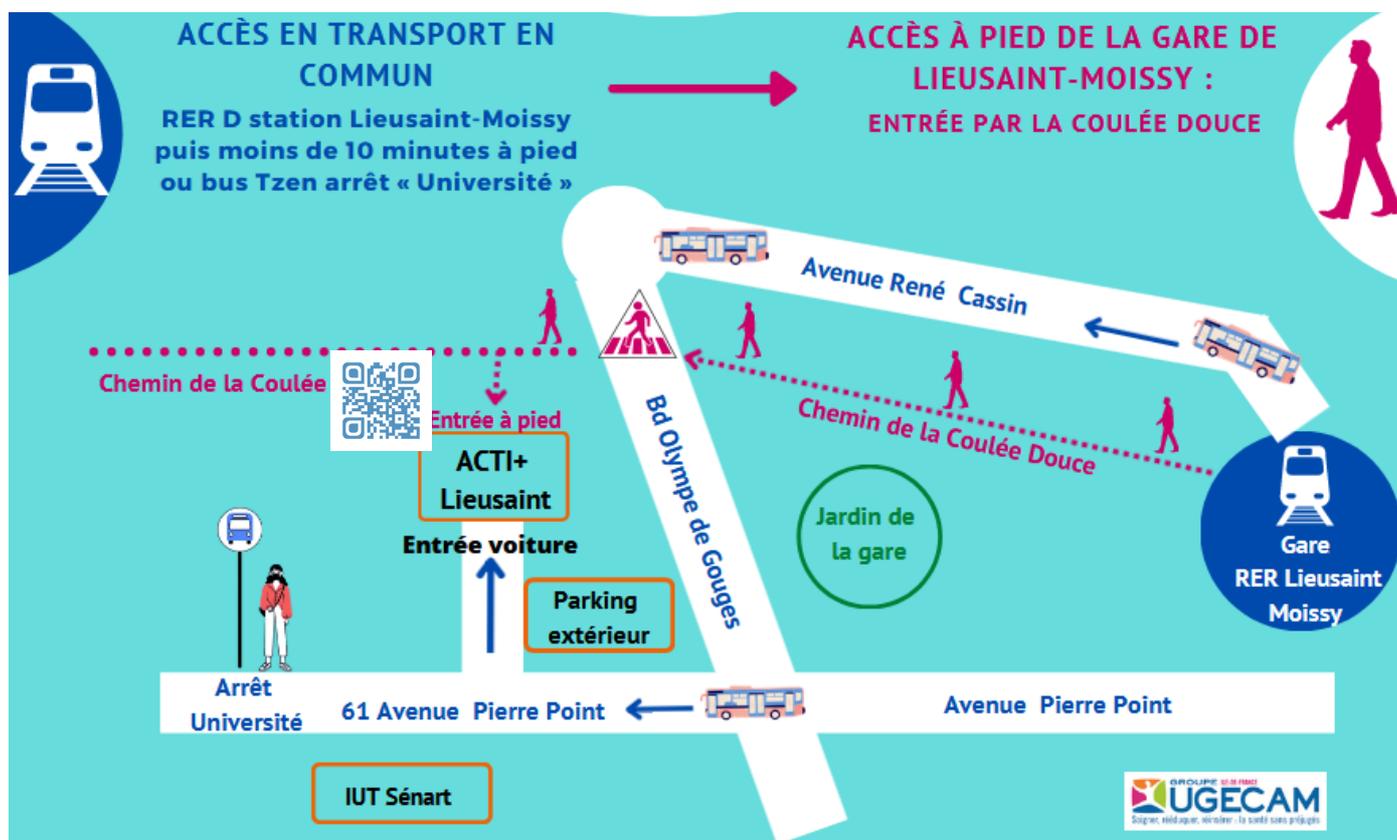
**RER D** GARE DE LIEUSAINT-MOISSY PUIS A PIED OU BUS 24, 25 OU 50 ARRÊT UNIVERSITÉ



**BUS** BUS 50 OU TZEN 1 ARRÊT UNIVERSITÉ



**VL** 3 ZONES DE STATIONNEMENT PROCHES DU SITE



Tél : 01 71 55 22 00

[actiplus.accueil@ugecam.assurance-maladie.fr](mailto:actiplus.accueil@ugecam.assurance-maladie.fr)

[www.groupe-ugecam.fr/actiplus-lieusaint](http://www.groupe-ugecam.fr/actiplus-lieusaint)

Groupe UGECAM Ile-de-France Acti+ Lieusaint

61 avenue Pierre Point

CS 40970

77127 Lieusaint

Siret 423 868 835 00277 - APE 8810C- Finess 77 051 0022